Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-242000057-20250403-001-002-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2025
Publication : 14/04/2025

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

SIVU DE LA PIEVE DE SAMPIERO

CONSEIL SYNDICAL DU 3 AVRIL 2025 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 9
Présents : 7
Absents : 2
dont représentés : 1

Suffrages exprimés : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de la convocation :
27 mars 2025

Délibération publiée par la mairie le : 14 avril 2025

Télétransmission au contrôle de légalité le : 11 avril 2025

Accusé réception reçu le :

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical du SIVU de la Pieve de Sampiero étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Présents :

Délégués de la Commune de Bastelica : MM. Jean-Baptiste GIFFON, Marien USCIATI

Délégués de la Commune de Cauro : MM. Antoine ANTONA, Paul BERNARDI, Pascal LECCIA

Délégués de la Commune d'Eccica-Suarella : MM. Paul POGGI, Vincent ROSSI

Absents : MM. Florent BENIELLI, André FLORI (procuration à Paul POGGI)

Secrétaire de séance : M. Antoine ANTONA

Délibération n°001-002-2025 : Reports et affectation des résultats 2024

Le compte financier unique présente un résultat de clôture de + 223 683.48 € en fonctionnement et – 98 536.37 € en investissement.

Après intégration des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 205 855.87 €. Il sera couvert par un virement de la section de fonctionnement au 1068.

L'affectation des résultats à reporter sur le budget 2025 est donc la suivante :

Résultat : report n+1 et affectation	Fonctionnement 002	17 827,61
	Investissement 001	-98 536,37
	Investissement 1068	205 855,87

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-242000057-20250403-001-002-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2025
Publication : 14/04/2025

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

SIVU DE LA PIEVE DE SAMPIERO

Ayant entendu l'exposé du Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** les résultats 2024 et leur report sur l'exercice 2025
- ✓ **REPORTE** le déficit d'investissement à hauteur de 98 536.37 € (DI 001)
- ✓ **COUVRE** le besoin réel de financement à hauteur de 205 855.87 € (RI 1068)
- ✓ **REPORTE** l'excédent de fonctionnement à hauteur de 17 827.61 € (RF 002)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Président,
Pascal LECCIA